

Conventions adoptées avec les Éditions Brépols pour la publication des volumes de la collection « Homo Religiosus II »

Notes : au bas des pages, numérotation continue par article ou chapitre.

Appel de notes : en exposant . 9.

Caractères : Dans le texte, jamais de capitales pour les noms d'auteur; titres d'ouvrage, d'article et de revue en italiques. Dans les notes : voir ci-dessous l'*ars citandi*. Accent sur les majuscules (ex. À, Égypte, etc.). Guillemets à la française : « ». Italiques pour les mots et les textes en langue étrangère (sauf s'il s'agit de caractères alphabétiques autres que les nôtres, comme les caractères grecs). Ex.: *supra, infra, passim, Weltanschauung*.

Abréviations (en notes). **Noms d'auteur** : on n'abrège, le cas échéant, que les noms de plus de deux syllabes, l'abréviation se faisant après une consonne (éventuellement après deux ou trois consonnes) et avant une voyelle. Ex. : HOM. pour Homère, ARIST. pour Aristote, mais PLATON ne s'abrège pas.

Abréviations courantes : *cf.*, *p.* (pour le singulier et le pluriel), *sv.* (*idem*), *fig.*, *ill.*, *coll.*

Ponctuation et espacements. Suivant l'usage : espace après tout signe de ponctuation. Mais pas d'espace avant le signe, même là où c'est l'usage (risque de césure malheureuse) : l'imprimeur s'en chargera selon un procédé automatique. Pour la même raison, pas d'espace non plus après le premier guillemet ni avant le second.

Citations dans le texte (de plus d'une ligne) : en léger retrait et avec des caractères réduits (.10)

Ars citandi (dans les notes) :

Ouvrages :

- PLATON, *Timée* (au besoin : *Tim.*), 64 b 5-7; PAUSANIAS (au besoin : PAUS.), IV, 3, 4.
- W. BURKERT, *Griechische Religion der archaische und klassische Epoche*, Stuttgart, 1977, p. 105 et p. 110-115.
- H. LIMET et J. RIES (éds), *Le mythe, son langage et son message. Actes du colloque de Liège et de Louvain-la-Neuve (1981)*, Louvain-la-Neuve, Centre d'histoire des religions (coll. *Homo Religiosus*, 9), 1983.

N.B. Emploi des petites capitales pour les noms d'auteur. Tous les éléments de la référence sont séparés par des virgules. Pour les ouvrages récents (20 années ?), il est souhaitable de mentionner la maison d'édition, laquelle figure entre le nom du lieu et la date. Au besoin, la mention de la collection, précédée de « coll. », peut figurer après la maison d'édition, entre parenthèses et en italiques.

Article de revue ou article d'un ouvrage collectif:

- P. BOYANCÉ, «La connaissance du grec à Rome», *Revue des études latines*, 35, 1956, p. 119-142.
- P. SOMVILLE, «Luci di Bisanzio», in J. RIES et Ch.M. TERNES (éds), *Simbolismo ed speranza della luce nelle grandi religioni*, Milano, Jaca Book, 1993, p. 117-123.

Bibliographie générale en fin d'ouvrage : suivre les mêmes règles d'*ars citandi*, si ce n'est que le nom de l'auteur est cette fois *suivi* par l'initiale du prénom (non précédée d'une virgule). Pour les auteurs féminins, l'indication du prénom en toutes lettres est souhaitable.